

Le COFREET signe la Charte de l'industrie de la mode pour l'action climatique des Nations Unies

Le COFREET, Comité français de l'Étiquetage pour l'Entretien des Textiles s'engage auprès des Nations Unies en signant la Charte de l'industrie de la mode pour l'action climatique. Il rejoint l'initiative de l'ONU Changements Climatiques initiée en décembre dernier qui appelle l'industrie de la mode à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour la préservation de la planète.

« L'entretien textile est particulièrement concerné par les préoccupations environnementales. En signant la Charte de l'industrie de la mode pour l'action climatique des Nations Unies, le COFREET poursuit son engagement sur les changements nécessaires à mettre en œuvre pour diminuer l'impact de l'industrie de la mode sur l'environnement. » commente Yann Balguerie, Président du COFREET. *« Tous les acteurs du secteur sont concernés. C'est pourquoi nous sommes solidaires de nos adhérents qui œuvrent depuis longtemps dans la limitation de leur impact environnemental ».*

Le COFREET s'investit déjà depuis plusieurs années à promouvoir l'entretien écoresponsable auprès des entreprises textiles, mode et habillement à travers plusieurs initiatives :



Le logo et le site clevercare.info ont été créés il y a 5 ans au niveau international et relayés par le COFREET en France. Cette initiative a pour but de sensibiliser les consommateurs au fait qu'ils peuvent agir directement sur l'impact écologique de l'entretien

de leurs textiles en se référant aux instructions d'entretien que leur transmettent les marques via les symboles sur leurs étiquettes.

Depuis 10 ans déjà, et ce tous les 2 ans, **les Trophées de l'Entretien Responsable** remis à l'occasion des Rencontres de l'Entretien Textile¹, un évènement durant lequel le COFREET honore une entreprise innovante ou vertueuse pour son engagement responsable.

¹ Prochaine édition le 9 juillet 2019





Dans le cycle de vie d'un produit textile, son entretien représente jusqu'à 40%² de son impact environnemental ! Les consommateurs peuvent agir dès aujourd'hui en adoptant des gestes simples et faciles dans leur quotidien pour l'entretien de leurs textiles !

A propos du COFREET

Créé en 1964, le Comité Français de l'Étiquetage pour l'Entretien des Textiles (COFREET) est une association loi 1901, mandatée par le GINETEX (Groupement International d'Étiquetage pour l'Entretien des Textiles). Son rôle est de faire connaître, en France, le code d'étiquetage des textiles au moyen de ses 5 symboles, copropriété du GINETEX, auprès des consommateurs et des professionnels. Le COFREET, présidé par Yann Balguerie, regroupe aujourd'hui plus de 920 entreprises adhérentes, issues du textile, du prêt-à-porter, du linge de maison et plus généralement des entreprises fabriquant des articles en matière textile, qui possèdent une étiquette où figurent les symboles d'entretien des textiles.

Contacts presse

Agence MAARC

Victoria Bareille – victoria.bareille@maarc.fr – 01 86 95 41 95

Joseph de Beco – joseph.de.beco@maarc.fr – 01 83 62 02 64

Contact COFREET

Pascale FLORANT – Secrétaire Générale – 01 47 56 31 71

www.lavermonlinge.com

www.clevercare.info

² Entre 30 et 50% selon les études menées

